

## CLSS Marolles

- Rappel objectifs CLSS
- Plan d'action
- Gouvernance
- Présentation des projets
  - CPAS & SMES
  - CPAS & UCL
  - ULM
  - Sama'Loge
  - CPAS & PLS
  - Comité 05
  - Accolage
  - Réseau de santé mentale des Marolles



Département de l'Action sociale

# CLSS Marolles 2022

-

# Présentation des projets





Département de l'Action sociale

## CLSS Marolles

- Rappel objectifs CLSS
- **Plan d'action**
- Présentation des projets
  - CPAS & SMES
  - CPAS & UCL
  - ULM
  - Sama'Loge
  - CPAS & PLS
  - Comité 05
  - Accolage
  - Réseau de santé mentale des Marolles

### Rappel

- Focus sur :
  - Prévention du sans-abrisme et des expulsions
  - Non-recours aux services et aux droits sociaux

### Objectifs des CLSS

- **Créer une nouvelle méthodologie de travail intersectoriel** qui impliquent les services sociaux et de santé dans une **approche de promotion de la santé**, et dans une **optique territoriale** des politiques sociales et de santé sur Bruxelles.
- Contribuer à la **programmation d'une nouvelle offre** (regroupant les deux secteurs, **social et santé**), centrée sur les personnes.
- **Améliorer l'accès** aux soins et aux services.
- Mieux **articuler politiques régionales et locales** en matière de santé, de bien-être et de lutte contre la pauvreté.
- Développer des **stratégies concertées, autour d'objectifs partagés** (= négociés), amenant à une mise à disposition des ressources et une mise en place des actions les plus pertinentes.



**TABIEAU DES PROJETS PAR OBJECTIFS DU PLAN D'ACTION – CLSS [25/05/2055]S**

Objectif général	Objectifs intermédiaires	Objectifs opérationnels	CPAS + Partenaire	Buurt-pensioen	Buurt-winkel	Comité 05	Sama'Loge	Réseau de santé mentale Marolles	ULM	
1 Diminuer la perte de logement dans le quartier	1.1 Les personnes en situation de risque de perte de logement sont accompagnées de manière précoce par un service de 1 <sup>ère</sup> ligne.	1.1.1 Les personnes en situation de risque de perte de logement sont systématiquement repérées et informées par les services de 1 <sup>ère</sup> ligne non spécialisés du quartier de manière précoce, dans le cadre de leur mission habituelle.					M		M	
		1.1.2 Les services de 1 <sup>ère</sup> ligne et les services d'aide aux locataires collaborent activement selon un protocole défini.					M		M	
	1.2 Les personnes identifiées comme des publics spécifiquement vulnérables ou en situation à risque en matière d'expulsions domiciliaires reçoivent des réponses adaptées à leurs spécificités, avec une priorité pour les problématiques lié à la santé mentale.	1.2.1 Les profils de personne et les situations les plus à risques en matière d'expulsions domiciliaires sont identifiées et analysées.	A, M [SMES]							
		1.2.2 Les professionnels des services d'aide aux locataires et de services sociaux et de santé établissent des collaborations pour assurer un encadrement et un suivi adapté et suffisant aux profils et situations qui ont été identifiées, avec une priorité pour les problématiques de santé mentale .	A, M [SMES]					M		
2 Faciliter l'accès aux droits et aux services sociaux et de santé existants.	2.1 Les services sociaux et de santé seront en capacité de prendre en compte les besoins et les spécificités des publics vulnérables.	2.1.1 Les professionnels du secteur social-santé seront en capacité de prendre en compte la souffrance psychique de leurs usagers dans la réalisation de leur mission.		A, M	A	A, M			M	
		2.1.2 Les jeunes de de 15 à 25 ans en état de souffrance psychique sont accueillis et orientés en fonction de leurs besoins spécifiques.							M	
		2.1.3 Les services sociaux et de santé dégagent des pistes d'action pour répondre aux besoins des personnes privées de titre de séjour, dans le domaine social-santé.			A	A, M			M	
	2.2 80 personnes entre 16 et 35 ans trouvent une activité rémunérée et valorisante.	2.2.1 60 jeunes du quartier entre 16 et 35 ans trouvent une première activité rémunérée et valorisante.	A, M [PLS]							
		2.2.2 20 personnes entre 25 et 35 ans disposant d'un casier judiciaire ont un parcours d'emploi stabilisé et valorisant.	A, M [PLS]							

Objectifs transversaux	Objectifs intermédiaires	Objectifs opérationnels	CPAS	Buurt-Pensioen	Buurt-Winkel	Comité 05	Sama'Loge	Réseau de santé mentale	ULM
3 Les habitants participent activement au processus des CLSS	3.1 Les habitants intègrent le groupe de travail CLSS et y participent activement.	3.1.1 Les GT CLSS s'appuient sur la méthodologie d'approche communautaire et sont pilotés avec une dimension participative qui inclut les habitants	A, M						
4 Les services au public assurent un accueil et un suivi des demandes de leurs usagers en respect de leurs besoins, de leurs attentes et de leur dignité.	<i>Pas d'objectif intermédiaire</i>	4.0.1 Les sources menant aux constats de cette distance sont documentés dans les deux quartiers du projet.	A, M		A, M	A, M			
		4.0.2 Un mécanisme de concertation est élaboré entre les services identifiés et le groupe de travail.	A, M		A, M	A, M		A, M	



## CLSS Marolles

- Rappel objectifs CLSS
- Plan d'action
- **Gouvernance**
- Présentation des projets
  - CPAS & SMES
  - CPAS & UCL
  - ULM
  - Sama'Loge
  - CPAS & PLS
  - Comité 05
  - Accolage
  - Réseau de santé mentale des Marolles



Département de l'Action sociale

# Gouvernance CLSS Marolles



COMMISSION COMMUNAUTAIRE COMMUNE  
GEMEENSCHAPPELIJKE GEMEENSCHAPSCOMMISSIE

# Gouvernance CLSS

## CLSS Marolles

- Rappel objectifs CLSS
- Plan d'action
- **Gouvernance**
- Présentation des projets
  - CPAS & SMES
  - CPAS & UCL
  - ULM
  - Sama'Loge
  - CPAS & PLS
  - Comité 05
  - Accolage
  - Réseau de santé mentale des Marolles

Comité  
d'accompagnement  
Région

- Coordinateurs CLSS
- Cabinet Santé Région
- Observatoire Social-Santé
- Services du collège réuni de la COCOM

Cellule CLSS par  
CPAS

- Coordinateur CLSS
- Référents quartiers
- Référent personne âgée
- Représentant COCOM
- Autres (au choix du CPAS)

Groupe de travail  
(par quartier)

- A créer

## CLSS Marolles

- Rappel objectifs CLSS
- Plan d'action
- **Gouvernance**
- Présentation des projets
  - CPAS & SMES
  - CPAS & UCL
  - ULM
  - Sama'Loge
  - CPAS & PLS
  - Comité 05
  - Accolage
  - Réseau de santé mentale des Marolles

# Groupe de Travail Quartier



Département de l'Action sociale

## OBJECTIFS

- **Intersectorialité :**
  - Diagnostic communautaire partagé ;
  - Objectifs partagés
- **Approche communautaire :**
  - « Participation » des habitants.

## ENJEUX

- Sursollicitation de tout le monde partout
  - Trouver un modèle supportable
  - Objectifs qui font sens aux participants
- Limites de l'approche territoriale
- Articulation avec l'action publique



## CLSS Marolles

- Rappel objectifs CLSS
- Plan d'action
- **Gouvernance**
- Présentation des projets
  - CPAS & SMES
  - CPAS & UCL
  - ULM
  - Sama'Loge
  - CPAS & PLS
  - Comité 05
  - Accolage
  - Réseau de santé mentale des Marolles

# Groupe de Travail Quartier



Département de l'Action sociale

## **PROPOSITION**

- Réunir les **acteurs qui font du communautaire + acteurs promotion de la santé**
- Actualiser le diagnostic + le plan d'action
- Penser des pistes d'action à négocier avec le politique et les services publiques
- Objectif – 2025 : plus d'appel à projets, propositions du GT CLSS à la Cellule CLSS.

## **CONCRETEMENT**

**DATE A VENIR – mi-année.**

**Intéressé ? → CONTACTEZ MOI**

[gregory.meurant@cpasbxl.brussels](mailto:gregory.meurant@cpasbxl.brussels) : 0490 476 728





Département de l'Action sociale

# PREVENTION DES EXPULSIONS DOMICILIAIRES ET DES PERTES DE LOGEMENT



COMMISSION COMMUNAUTAIRE COMMUNE  
GEMEENSCHAPPELIJKE GEMEENSCHAPSCOMMISSIE

# SMES ET SERVICE LOGEMENT



Département de l'Action sociale

## SOUTIEN AU SERVICE LOGEMENT DANS LA PRISE EN CHARGE PSYCHOSOCIALE

<b>Objectif du plan d'action</b>	Les <b>professionnels des services d'aide aux locataires</b> et de services sociaux et de santé de première ligne établissent des collaborations pour assurer un <b>accompagnement et un suivi adapté et suffisant</b> aux <b>profils et situations vulnérables</b> qui ont été identifiées parmi leur public, avec une <b>priorité</b> pour les <b>problématiques de santé mentale</b> .
<b>Actions</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• des <b>interventions sur le terrain</b> à leur demande, aussi longtemps et souvent que nécessaire, pour des situations spécifiques vécues comme des impasses ;</li><li>• des <b>supervisions cliniques</b> de groupe ;</li><li>• des <b>moments de formation</b> autour de thématiques spécifiques identifiées au cours des supervisions (santé mentale et précarité, usage de produits psychotropes, accueil...).</li></ul>

CLSS Marolles

- Rappel objectifs CLSS
- Plan d'action
- Présentation des projets
  - CPAS & SMES
  - CPAS & UCL
  - ULM
  - Sama'Loge
  - CPAS & PLS
  - Comité 05
  - Accolage
  - Réseau de santé mentale des Marolles



COMMISSION COMMUNAUTAIRE COMMUNE  
GEMEENSCHAPPELIJKE GEMEENSCHAPSCOMMISSIE

# UCL ET SERVICE LOGEMENT



Département de l'Action sociale

## RECHERCHE SUR LES FACTEURS DE RISQUES DE PERTE DE LOGEMENT

<b>Objectif du plan d'action</b>	Les profils de <b>personne</b> et les <b>situations les plus à risques</b> en matière d' <b>expulsions domiciliaires</b> sont identifiées et analysées.
<b>Actions</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>→ <b>Identifier les facteurs de risques</b></li><li>→ <b>Attention particulière aux situations qui se répètent</b></li><li>→ <b>Analyse des données CPAS</b></li><li>→ <b>Entretiens qualitatifs avec ayants droits &amp; travailleurs sociaux.</b></li></ul>

### CLSS Marolles

- Rappel objectifs CLSS
- Plan d'action
- Présentation des projets
  - CPAS & SMES
  - CPAS & UCL
  - ULM
  - Sama'Loge
  - CPAS & PLS
  - Comité 05
  - Accolage
  - Réseau de santé mentale des Marolles



- Rappel objectifs CLSS
- Plan d'action
- Présentation des projets
  - CPAS & SMES
  - CPAS & UCL
  - **ULM**
  - Sama'Loge
  - CPAS & PLS
  - Comité 05
  - Accolage
  - Réseau de santé mentale des Marolles



<b>Objectif du plan d'action</b>	<p>→ Les personnes en <b>situation de risque de perte de logement</b> sont systématiquement <b>repérées et informées</b> par les <b>services de 1<sup>ère</sup> ligne non spécialisés</b> du quartier <b>de manière précoce</b>, dans le cadre de leur mission habituelle.</p> <p>→ Les services de 1<sup>ère</sup> ligne et les service d'aide aux locataires collaborent activement selon un <b>protocole établi</b>.</p>
<b>Actions</b>	<p>→ Création de <b>collaboration spécifique entre services d'accompagnement des locataires et services de 1<sup>ère</sup> lignes</b> non spécialisés en logement (maison médicale, centre de santé mentale, services sociaux généralistes).</p> <p>→ Création de <b>l'outil de détection</b> ou adaptation d'un outil existant (produit par le CREMIS) dans le cadre ,</p> <p>→ <b>Formation et support</b> aux services pour l'implémentation effective de l'outil.</p> <p>→ <b>Monitoring de l'implémentation</b>.</p>



- Rappel objectifs CLSS
- Plan d'action
- Présentation des projets
  - CPAS & SMES
  - CPAS & UCL
  - **ULM**
  - Sama'Loge
  - CPAS & PLS
  - Comité 05
  - Accolage
  - Réseau de santé mentale des Marolles

# COMITE DE LA SAMARITAINE

## SAMA'LOGE



Département de l'Action sociale

<b>Objectif du plan d'action</b>	<p>→ Les personnes en <b>situation de risque de perte de logement</b> sont systématiquement <b>repérées et informées</b> par les <b>services de 1<sup>ère</sup> ligne non spécialisés</b> du quartier <b>de manière précoce</b>, dans le cadre de leur mission habituelle.</p> <p>→ Les services de 1<sup>ère</sup> ligne et les service d'aide aux locataires collaborent activement selon un <b>protocole établi</b>.</p>
<b>Actions</b>	<p>→ renforcer le temps consacré à <b>l'accueil et à l'écoute des bénéficiaires</b> dans le but <b>d'identifier des conflits locatifs</b></p> <p>→ Renforcement d'<b>une relation de proximité avec le public</b> et un <b>travail social informel privilégié</b>.</p> <p>→ <b>Table de logement</b> hebdomadaire</p> <p>→ <b>Séances informatives mensuelles</b></p> <p>→ <b>Binôme</b> avec psychologue au restaurant social pour <b>l'accompagnement psychosocial individuel</b>.</p>





Département de l'Action sociale

# **FACILITER L'ACCES AUX SERVICES SOCIAUX ET DE SANTE ET AUX DROITS SOCIAUX**



**COMMISSION COMMUNAUTAIRE COMMUNE  
GEMEENSCHAPPELIJKE GEMEENSCHAPSCOMMISSIE**

# CPAS & POUR LA SOLIDARITE



Département de l'Action sociale

« RIEN POUR LES JEUNES, SANS LES JEUNES » (provisoire)

<b>Objectif du plan d'action</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>60 jeunes</b> du quartier <b>entre 16 et 35 ans</b> trouvent une <b>première activité rémunérée ou valorisante</b>.</li><li>• <b>20 personnes</b> <b>entre 25 et 35 ans</b> disposant <b>d'un casier judiciaire sévère</b> ont un <b>parcours d'emploi stabilisé et valorisant</b>.</li></ul>
<b>Actions</b>	<p>→ Développer et implémenter une <b>méthodologie innovante de remobilisation des jeunes en décrochage social</b> identifiés par les partenaires locaux, <b>partagée avec les acteurs locaux</b> et les <b>jeunes habitants</b> eux-mêmes.</p> <p>→ Construire un projet <b>d'accompagnement social et individuel</b></p>

CLSS Marolles

- Rappel objectifs CLSS
- Plan d'action
- Présentation des projets
  - CPAS & SMES
  - CPAS & UCL
  - ULM
  - Sama'Loge
  - CPAS & PLS
  - Comité 05
  - Accolage
  - Réseau de santé mentale des Marolles



- Rappel objectifs CLSS
- Plan d'action
- Présentation des projets
  - CPAS & SMES
  - CPAS & UCL
  - ULM
  - Sama'Loge
  - CPAS & PLS
  - **Comité 05**
  - Accolage
  - Réseau de santé mentale des Marolles

# PROJET LAMA

## COMITE 05



Département de l'Action sociale

<b>Objectif du plan d'action</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Les <b>services sociaux et de santé</b> seront en capacité de <b>prendre en compte les besoins et les spécificités des publics vulnérables</b>.</li><li>• Les sources menant aux constats de la <b>distance envers les institutions</b> sont <b>documentés</b> dans les deux quartiers du projet.</li><li>• Un <b>mécanisme de concertation</b> est élaboré entre les services identifiés et le groupe de travail quartier CLSS.</li></ul>
<b>Actions</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>→ Affiner des <b>diagnostics</b> spécifiques par <b>public vulnérables</b></li><li>→ Soutien aux partenaires impliqués : <b>Intervisions, supervision, audit des « seuils d'accès »</b> à partir d'une théorie des seuils.</li><li>→ <b>Moments d'échanges entre partenaires</b> autour de solutions locales aux problématiques d'accès identifiées</li><li>→ Ateliers permettant la <b>diffusion d'outils et techniques</b> visant à augmenter l'accès aux services des publics vulnérables.</li></ul>



# ACCOLAGE (ex Buurtpensioen)



Département de l'Action sociale

## CLSS Marolles

- Rappel objectifs CLSS
- Plan d'action
- Présentation des projets
  - CPAS & SMES
  - CPAS & UCL
  - ULM
  - Sama'Loge
  - CPAS & PLS
  - Comité 05
  - Accolage
  - Réseau de santé mentale des Marolles

<b>Objectif du plan d'action</b>	Les <b>professionnels</b> du secteur social-santé seront en <b>capacité de prendre en compte la souffrance psychique</b> de leurs usagers dans la réalisation de leur mission.
<b>Actions</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Permanences hebdomadaires</b></li><li>• <b>Organiser l'entraide</b> dans les quartiers</li><li>• <b>3 activités de outreach</b> par an</li><li>• Une <b>action de sensibilisation</b> par an : sensibiliser la population à l'isolement et à la solitude des personnes âgées.</li><li>• <b>Rencontres formatives</b> pour les volontaires et participant.es</li><li>• <b>Détection et signalisation</b> ( au partenaires) <b>des problèmes spécifiques et besoins de soins des personnes âgées</b> dans leur réseau.</li><li>• Information : Edition de <b>newsletter</b> (chaque 3 mois)</li></ul>



- Rappel objectifs CLSS
- Plan d'action
- Présentation des projets
  - CPAS & SMES
  - CPAS & UCL
  - ULM
  - Sama'Loge
  - CPAS & PLS
  - Comité 05
  - Accolage
  - Réseau de santé mentale des Marolles

# RESEAU DE SANTE MENTALE DES MAROLLES

## Renforcement d'actions sociales-santé mentale locales pour des publics spécifiques



Département de l'Action sociale

<b>Objectif du plan d'action</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Les professionnels du secteur social-santé seront en capacité de <b>prendre en compte la souffrance psychique de leurs usagers</b> dans la réalisation de leur mission.</li><li>• Les <b>jeunes de de 15 à 25 ans en état de souffrance psychique</b> sont <b>accueillis et orientés</b> en fonction de leurs <b>besoins spécifiques</b>.</li><li>• Les services sociaux et de santé dégagent des <b>pistes d'action pour répondre aux besoins des personnes privées de titre de séjour</b>, dans le domaine social-santé.</li></ul>
----------------------------------	--



# RESEAU DE SANTE MENTALE DES MAROLLES



Département de l'Action sociale

## Renforcement d'actions sociales-santé mentale locales pour des publics spécifiques

Actions	
	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Intervisions avec cellule étudiants / 18-25</b> du CPAS sur les questions de santé mentale</li><li>• Une <b>permanence d'accueil</b> s'adressant aux adultes (au départ du centre de Guidance SSM-ULB).</li><li>• La mise en place d'un <b>groupe de travail</b> ayant pour but la <b>prévention de la délinquance juvénile</b> chez les jeunes du quartier (10-15 ans).</li><li>• Proposition d'un <b>soutien social</b> supplémentaire au <b>point d'écoute jeunes</b> (permanence bas-seuil).</li><li>• <b>Coordination d'un « sous-groupe santé mentale »</b> au sein de la Coordination Sociale des Marolles.</li><li>• Présence de <b>psychologues dans des lieux non psy</b> du quartier. Animations pour des groupes d'usagers autour de thématiques santé mentale.</li><li>• La réalisation d'une <b>BD sur la santé mentale</b> par les jeunes du Foyer des Jeunes des Marolles.</li></ul>

### CLSS Marolles

- Rappel objectifs CLSS
- Plan d'action
- Présentation des projets
  - CPAS & SMES
  - CPAS & UCL
  - ULM
  - Sama'Loge
  - CPAS & PLS
  - Comité 05
  - Accolage
  - Réseau de santé mentale des Marolles

